

Sociologie de l'institution familiale

Irène Théry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17656>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 469

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Irène Théry, « Sociologie de l'institution familiale », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17656>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

EHESS

Sociologie de l'institution familiale

Irène Théry

Irène Théry, *directrice d'études*

Sexe, genre, sexualité : approche de sociologie juridique

- 1 LES sociologues s'avisent encore rarement de la pluralité des approches théoriques et empiriques de la question des sexes dans l'histoire longue de leur discipline. Or, bien avant les années 1960 et 1970, plusieurs conceptions se sont succédé, qui révèlent que la dimension spécifiquement sociale des relations de sexe a fait l'objet de plus de réflexion qu'on ne le croit généralement, en particulier au sein de l'école française de sociologie. Ce séminaire a été consacré à une étude comparée de l'usage sociologique et anthropologique de quatre catégories apparemment proches, en réalité fort divergentes : celles de « différence des sexes » chez Auguste Comte (*Cours de philosophie positive*), de « division des sexes » chez Émile Durkheim (*La division du travail social*), de « division par sexes » chez Marcel Mauss (*Œuvres III*), à laquelle on peut rattacher, bien qu'elle s'en distingue sur certains points importants, celle de « distinction de sexe » proposée récemment par un collectif d'anthropologues (*Sexe relatif ou sexe absolu*, sous la direction de C. Alès et C. Barraud). On s'est particulièrement attaché à analyser les relations entre la définition de chacune de ces différentes catégories et les approches du couple, de la famille et de la parenté proposées par les différents auteurs. C'est en effet par la façon dont s'articulent dans chaque cas différence (ou division, ou distinction) des sexes, différence (ou division, ou distinction) des âges et différence (ou division, ou distinction) des générations que l'on peut saisir de la façon la plus claire quelle philosophie sociale est à l'œuvre dans chacun des cas. En référence aux analyses d'E.E. Evans-Prichard (*La femme dans les sociétés primitives*), une attention toute particulière a été accordée aux grands débats issus de l'hypothèse évolutionniste d'une « promiscuité sexuelle » originaire et à la façon dont chaque catégorie étudiée prend ou non explicitement ses distances par

rapport à un ensemble de prénotions occidentales modernes de la différence des sexes, telles qu'on peut les repérer dans le débat public à partir de la fin du XVIII^e siècle.

- 2 Un enseignement d'un semestre à New York University (Institute of French studies) a été l'occasion de prolonger cette recherche sur les relations entre la conceptualisation des distinctions de sexes, d'âges et de générations en l'élargissant au-delà de la parenté, à la vie privée et à la distinction privé/public. On s'est efforcé de montrer qu'une approche maussienne de l'Institution sociale permet de mettre à distance l'hypothèse incohérente d'une « désinstitutionnalisation » de la « famille postmoderne », et de lui substituer une description des grandes transformations des Institutions de la vie privée dans les sociétés occidentales contemporaines, en référence à la valeur d'égalité de sexe.

Publications

- avec P. de Lara, codir. et introduction du dossier « L'enquête philosophique de Vincent Descombes », *Esprit*, juillet 2005, p. 130-220.
 - « L'esprit des institutions », *Esprit*, juillet 2005, p. 187.
-

INDEX

Thèmes : Sociologie